ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1962
15e Circonscription de la Seine (Montparnasse, Petit-Montrouge, Parc Montsouris)

Candidat d'Union Nationale et de Défense Républicaine

présenté par

Le Centre National des Indépendants, Le Centre Républicain et L'Alliance Démocratique



JULIEN TARDIEU

Député sortant
Ancien Président et Membre du Conseil Municipal de Paris -
Ancien Rapporteur Général du Budget -
Ancien Vice-Président et Membre du Conseil Général de la Seine -
Légion d'honneur -
Combattant 1914-18 et 1939-45 -
Engagé volontaire -
Médaille militaire - Croix de guerre -
Combattant volontaire de la Résistance.

PARISIENNES, PARISIENS,

Voici l'heure de **la franchise** et de **la loyauté !**

Par deux fois, vous m'avez accordé **votre confiance à une forte majorité**

Par deux fois, je me suis engagé envers vous sur **deux principes essentiels et fondamentaux :**

GARDER L'ALGÉRIE A LA FRANCE
SAUVEGARDER NOS INSTITUTIONS.

Rien ni personne ne pouvaient **me délier de cet engagement,** sinon **vous-mêmes, mes Électeurs !**

J'ai assisté en janvier 1957, à mon arrivée au Parlement, **au déclin de la IVe République,** dans **l'incohérence parlementaire,** et à **l'écroulement d'un Régime d'Assemblée,** instauré par la Constitution de 1946, que **les Indépendants avaient refusé de voter.**

Face aux **dangers d'une guerre civile,** j'ai été de ceux qui ont demandé **le retour au pouvoir** du **général de Gaulle. J'ai voté son investiture,** dans **le double objectif** pour lequel **vous m'aviez élu :**

GARDER L'ALGÉRIE A LA FRANCE
SAUVEGARDER NOS INSTITUTIONS

En dépit des promesses et des **proclamations solennelles, L'ALGÉRIE A ÉTÉ PERDUE.**

Dès lors : Nous pouvions faire l'économie **d'une de nos gloires nationales,** car quiconque, **fût-ce Mendès-France,** aurait obtenu un **meilleur résultat, un résultat plus honorable.**

La Nouvelle Constitution, minutieusement élaborée et **présentée par le général de Gaulle,** a été approuvée **par l'immense majorité des Français.** Elle établit **l'équilibre** et la **séparation des pouvoirs,** entre : **L'EXÉCUTIF, LE LÉGISLATIF** et **LE JUDICIAIRE.**

Son respect interdit le retour à la IVe République et aux errements du passé.

Pourquoi faut-il que le **référendum du 28 octobre remette tout en cause,** en portant atteinte à **la structure même de la République ?**

Sans **garanties démocratiques,** sans **régime parlementaire :**

- **IL N'EST PLUS DE RÉPUBLIQUE !**
- **IL N'EST PLUS DE LIBERTÉ !**

L'homme, aussi **prestigieux** soit-il, n'est qu'**un homme. Seuls comptent les grands principes et les traditions** qui **ont fait la France, SYMBOLE DE LA LIBERTÉ !**

PARISIENNES, PARISIENS, vous êtes **mes seuls juges.**

Inconditionnel ! Mais **aux seuls engagements envers mes Électeurs,** aujourd'hui comme hier.

Inconditionnel ! Mais uniquement **au service de mon pays !**

Ce n'est pas **l'engagé volontaire de 1914** et le **Combattant volontaire de la Résistance** qui **séparera jamais ses Devoirs envers la France de ses Devoirs envers la République !**

Sciences Po / fonds CEVIPOF

MON PROGRAMME ÉLECTORAL

PARISIENNES, PARISIENS,

Comme par le passé, je continuerai à défendre le programme politique, économique, financier et social des **Indépendants** qui s'inspire d'un seul objectif : l'intérêt national :

DÉFENSE DE LA NATION ET SAUVEGARDE DE SON UNITÉ :

— **Respect de l'actuelle Constitution** qui assure un juste équilibre entre un Gouvernement stable et une Représentation Nationale exerçant son contrôle dans la plénitude de ses droits.
— **Un État libre et fort,** fidèle aux Institutions.
— **Réconciliation des Français** par l'application à nos compatriotes de l'amnistie accordée aux rebelles et à leurs complices.
— **Reconstitution matérielle et morale de l'Armée,** déchirée et profondément désorganisée, dans la fierté de sa mission, de ses traditions et de son patriotisme.
— **Réalisation d'une Europe intégrée, disposant de sa propre force atomique dans le cadre fondamental du Pacte Atlantique.**

DÉFENSE DES LIBERTÉS :

— Respect effectif de la **séparation des pouvoirs,** assurant **l'indépendance absolue de la Justice** et la protection des citoyens contre tous les arbitraires.
— **Libre expression de la pensée** et vote d'un statut de la Radiodiffusion et de la Télévision assurant l'indépendance de l'information.
— Maintien du **statut des fonctionnaires,** de **la liberté du commerce et de l'exercice des professions libérales.**
— Création d'un statut pour les artistes leur assurant les avantages de la Sécurité sociale.
— Respect de la **liberté de l'Enseignement** sous la garantie de la loi et l'application libérale du statut.
— Mesures contre les menées antinationales du communisme.

DÉFENSE DU CITOYEN :

— Ratification de la **Convention européenne des Droits de l'Homme, abrogation des juridictions d'exception** et exercice effectif des **droits de la défense.**
— **Solidarité nationale envers tous les Français,** et application d'une **politique des Rapatriés** qui fasse d'eux, sans exception, des citoyens à part entière.
— Réalisation d'une **vraie politique de la jeunesse** comportant, notamment, la formation de maîtres, et la construction des locaux et des stades en nombre suffisant.
— Développement d'une **aide efficace de l'État aux Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, aux personnes âgées économiquement faibles, et revalorisation des rentes viagères.**
— **Protection de la famille,** des droits de la femme et de ceux de l'enfant.
— **Accélération de la construction** destinée à l'habitation.
— Intensification de la **lutte contre tous les fléaux sociaux.**

DÉFENSE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET DE LA MONNAIE :

— **Suppression ou diminution des subventions et prébendes,** le contribuable français ne devant pas supporter les frais incontrôlables des nouveaux États indépendants.
— **Suppression des crédits pour une « force de frappe » nationale illusoire, les ressources ainsi dégagées étant affectées en priorité au programme d'aide et de promotion sociales.**
— **Équilibre réel du budget assurant la stabilité du franc.**
— Diminution des charges fiscales trop lourdes et répartition plus équitable en fonction des moyens réels des contribuables.

DÉFENSE DE PARIS :

— Allégement des tutelles administratives, protection des sites et des aspects historiques de notre capitale, réalisation de grands travaux d'urbanisme et de modernisation, par une politique d'investissement sur fonds d'emprunt.

PARISIENNES, PARISIENS,

Pour la réalisation d'un tel programme, votre choix est déterminant et si j'en appelle à nouveau à votre confiance, c'est en ma qualité de national, qui a tout subordonné aux intérêts supérieurs de la France et de la République.

JULIEN TARDIEU

Suppléant : **Marcel JOFFIN, Commerçant.**

PERMANENCE : 1, boulevard Edgar-Quinet. DAN. 64-50

Imp. Chantenay, Paris - 11-62

Sciences Po / fonds CEVIPOF